

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Etaient Présents, 57 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

Pouvoirs :

Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS

Suppléants : Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jacques MARQUEZE (excusé)

REÇU

RAPPORT N° 170615-06-PER-

le **21 JUIN 2017**

EMPLOIS SAISONNIERS : CREATION DE POSTES

SOUS-PREFECTURE
OLORON S^TE MARIE

Mme MIRANDE, indique que par délibération en date du 13 avril 2017, notre collectivité avait validé la création d'emplois saisonniers liés aux piscines d'Oloron et de Lanne en Barétous, pour la régie d'exploitation du Somport, le service Patrimoine et l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour le secteur de Barétous.

Il convient toutefois de compléter ce dispositif par la création de postes supplémentaires pour l'A.L.S.H du secteur de Josbaig ainsi que pour l'aboutissement du projet de bibliothèque numérique.

Ainsi, pour l'A.L.S.H de Josbaig, les besoins recensés sont les suivants :

Site	Périodes d'ouvertures extrascolaires	Besoin en animateurs
ALSH de Josbaig	<u>ALSH d'été</u> 4 semaines du 10 juillet au 4 août	2 animateurs
Saint-Goin	<u>ALSH d'automne</u> 1 semaine d'ouverture du 23 au 27 octobre	2 animateurs

La rémunération de ces animateurs est fixée dans un rapport spécifique aux contrats d'engagement éducatifs (C.E.E).

Il conviendra également pour la période estivale (4 semaines) de créer un poste d'entretien à raison de 16 heures 30 hebdomadaires établi sur la base du grade d'adjoint technique.

En ce qui concerne le projet de bibliothèque numérique, afin de finaliser le projet et tenir les délais imposés par la D.R.A.C, il est proposé de créer pour la 2^{ème} quinzaine du mois de juin 2017 un emploi supplémentaire de 2 semaines à temps complet sur la base du grade d'adjoint administratif.

Les crédits nécessaires feront l'objet d'une décision modificative.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 67 voix pour et 2 abstentions (Mme GIRAUDON, M. BAREILLE)

- **APPROUVE** le présent rapport
- **CRÉE** pour l'A.L.S.H de Josbaig 2 postes d'animateurs à temps complet de 4 semaines (période estivale)
- **CRÉE** pour l'A.L.S.H de Saint-Goin 2 postes d'animateurs à temps complet d'une semaine (période automnale)
- **CRÉE** pour l'A.L.S.H de Josbaig 1 poste d'agent d'entretien à raison de 16 heures 30 hebdomadaires, et ce pour 4 semaines (période estivale)
- **CRÉE** pour la bibliothèque numérique 1 poste d'adjoint administratif à temps complet de 2 semaines

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

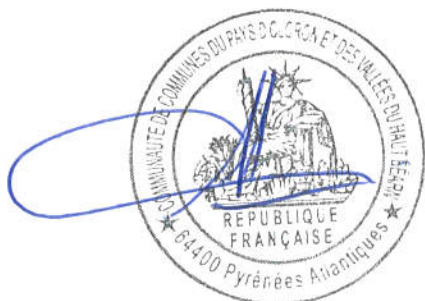
REÇU

le 21 JUN 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE



Le Président

Daniel LACRAMPE